

8- Cambriolages

6 cambriolages ont été commis sur la commune de Dorans sur les 15 derniers jours. Nous appelons donc les habitants à la vigilance et à signaler à la gendarmerie tout véhicule ou comportement suspect.

9- Dates à retenir :

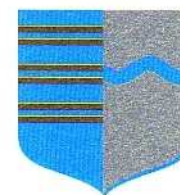
Vendredi 23 décembre 2011 à 19h00, la mairie de Dorans invite tous les habitants du village, petits & grands, à partager chocolat et vin chaud à la pompe à feu (rue des Ecoles)

Vendredi 13 janvier 2012 à 18h00, Mme le Maire vous invite à ses traditionnels vœux à la maison du temps libre.



COMPTE-RENDUS du CONSEIL MUNICIPAL du 26/09 et du 28/11/2011

TERRITOIRE de BELFORT



MAIRIE DE DORANS

Le Conseil Municipal vous souhaite de Joyeuses Fêtes de fin d'année !

10 rue des Lilas, 90400 Dorans – Tél. 03 84 56 10 27

Réunion du 26/09/2011

Absente : Mme Aline Husson. Michel Follot - Excusés : Françoise Laurençot, Brigitte Parola, André Lemblé, Delphine Wyka, Alain Girods.

1- Taxe d'aménagement

Le taux de la taxe d'aménagement (qui remplace la taxe locale d'équipement) est voté à 4% de la valeur locative selon le barème fiscal en vigueur. Il reste identique à l'ancienne taxe.

2- Travaux

Les travaux de voirie programmés ont été réalisés :
> divers chemins ruraux, aires de retournement pour le ramassage des ordures ménagères, stabilisation des bas côtés de la route menant à Bermont, divers travaux intérieurs et extérieurs à la maison du temps libre, abribus rue de la Charme,...

3- Personnel

Mirsad KONJIC, employé communal jusqu'à ce jour en CDD, passera en CDI à plein temps sur notre commune à partir du 6 octobre 2011.

Réunion du 28/11/2011

Absente : Mme Aline Husson.- Excusés : Mme Patricia BAUMLER, Mr Sylvain GABLE

1- Personnel

Claude CAMUS, adjoint technique 2^{ème} classe de la commune de Dorans, sera titularisé dans ses fonctions au 01/01/2012 après avoir effectué une année de stage obligatoire dans la fonction publique.

2- Antenne Orange

Pour améliorer la qualité de la transmission téléphonique, un mât de 20 m sera installé, au fond du terrain « Créabois ». Une barrière de protection et de la végétation ont été demandé par le conseil municipal afin de dissimuler cette antenne.

3- Dépôts sauvages

Plusieurs dépôts de déchets divers d'amiante ont été constatés dans les bois du côté de Banvillars.

Pour rappel le retraitement de l'amiante est formellement réglementé par la loi du fait de son fort niveau de pollution et de dangerosité.

Merci de signaler à la mairie, tout élément pouvant identifier tout contrevenant. Une société spécialisée sera mandatée aux frais de la commune afin d'évacuer ces déchets.

4- Déchets verts

Une pétition destinée à remettre en place la benne qui se situait entre Dorans et Botans, a recueilli 198 signatures. Cette initiative privée a été adressée au Député du Territoire de Belfort et au Conseil Général. La mairie en a été informée.

5- Ordures ménagères

Suite à une question posée au dernier conseil municipal sur le ramassage des ordures ménagères de la future ZAC des Groseillers, il a été répondu par la Communauté d'Agglomération Belfortaine, qu'il n'y aura pas de ramassage de porte à porte sur la ZAC. Chaque habitant devra déposer ses ordures à l'Eco Point de la rue de la Chapelle

6- Travaux

Réalisations effectuées cet automne :

- ZAC : Les travaux de terrassement étant achevés par l'entreprise COLAS, les constructeurs de maisons individuelles ont pris le relais.
- Rue de la Chapelle : réalisation d'une saignée sur l'ensemble de la rue pour raccordement de la ZAC avec la nouvelle alimentation en eau.
- Rue du Tilleul : raccordement souterrain ERDF de la ligne à haute tension traversant Dorans, de la rue des Fougères à la rue des Cerisiers.

7- Prix du Bois 2012

Lieu de la coupe : Parcelle n°11 au dessus de la rue des Camoutchots.
Un maximum de 15 stères par demandeur sera attribué par tirage au sort.

Cette année les quantités sont limitées du fait du faible stock disponible.

33€ le stère façonné.
10.50€ le stère à façonner.